



Cahier des charges

Contributeur au Conseil Santé dans Passion Montagne

1. Désignation de la fonction

Contributeur à la rubrique Conseil Santé dans Passion Montagne, membre du comité rédactionnel de la revue de la section

2. Organes supérieurs

Président de la section

3. Fonction subordonnée et remplacement

- Aucune fonction subordonnée
- Il est possible de constituer une équipe de contributeurs pour cette rubrique

4. Responsabilité, objectifs

- Rédaction / contribution à des articles pour la rubrique conseil santé
- La revue paraît tous les 2 mois, la rubrique est d'une demi-page de texte accompagnée d'image(s). Le format peut évoluer selon les souhaits du contributeur.

5. Compétences, personnalité et disponibilité

- Formation dans le domaine de la santé
- Aimer rédiger un texte accessible au plus grand nombre sur des sujets de santé liés à la montagne
- Charge de travail: 2 à 3 heures tous les 2 mois, qui peuvent être distribuées sur une équipe.